

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 82 (1973)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** De semaine en semaine

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

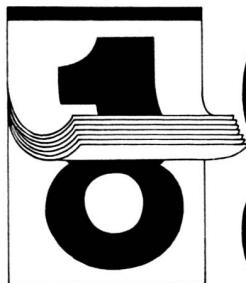
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# 10 de semaine en semaine

## A la tête du service des soins infirmiers de la CRS

M. Heinz Locher, Dr en science politique, assumera la direction du Service des soins infirmiers dès le 1er janvier 1973, après s'être préparé à sa nouvelle fonction pendant quelques mois. Il succède à Mlle Nina Vischer qui, depuis le printemps 1971, avait accepté de prendre la tête de cet important service de la CRS, au sein duquel elle continuera d'assumer une fonction.

## «L'enseignement clinique»

Tel fut le thème de la 31e Conférence des écoles d'infirmières en soins généraux reconnues par la CRS qui s'est tenue à Berne les 27 et 28 novembre 1972. Près de 350 participants – un chiffre record! – ont suivi les différents exposés figurant au programme, consacrés à l'enseignement clinique et aux possibilités d'amélioration et de développement de cet aspect de la formation des élèves.



Y étaient représentées non seulement les 38 écoles en soins généraux reconnues à ce jour par la CRS, mais également les écoles des trois autres branches professionnelles: hygiène maternelle et pédiatrie, psychiatrie et infirmières-assistantes CC CRS.

## 1000 médecins pour cas urgents en Suisse

La Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage de la Croix-Rouge suisse s'est fixé pour but de donner à 1000 praticiens de médecine générale une formation pour les cas urgents. Aujourd'hui, les futurs médecins sont initiés en cours d'études à ces mesures de premiers secours et font leurs preuves en la matière, mais les médecins installés depuis quelque temps doivent acquérir ces nouvelles techniques dans des cours spéciaux, dont sept ont déjà été organisés à ce jour, y compris les deux derniers qui ont eu lieu en novembre à Zurich, sous la direction du Professeur G. Hossli et à Lausanne sous celle du Docteur E. Jeannet. Aux deux jours consacrés à la théorie s'ajoutent les trois jours de stage pratique pendant lequel chaque participant s'exerce dans un service d'urgence ou de soins intensifs ou encore dans une salle d'opérations. Ces cours connaissent une affluence réjouissante (170 participants dans les deux derniers). 70 candidats n'avaient pu y être inscrits, faute de place. Jusqu'à ce jour, près de 300 médecins pour cas urgents ont déjà été formés.

## Actuelles: les collectes de vêtements usagés

En 1972, quelque 30 sections de la CRS ont mis sur pied un ramassage de textiles usagés. Ces différentes collectes ont permis de récolter plus de 2 millions d'effets vestimentaires dont la vente a rapporté près de 800 000 francs.



## La Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) fête ses 20 ans

Au début d'octobre, lors de la séance d'ouverture, à Paris, de la 65e assemblée générale de la Fédération aéronautique internationale, un diplôme d'honneur de groupe a été remis à la GASS en tant qu'organisation d'utilité publique dont l'activité s'étend en dehors des frontières suisses également.

Par ailleurs, les PTT ont, cet automne, émis un timbre de 30 cts à l'occasion du 20e anniversaire de la GASS, fondée le 27 avril 1952 et devenue institution auxiliaire de la CRS en 1965.

Le bilan de ces 20 années d'existence: 5155 missions, 5480 sauvetages ou transports de blessés et malades, 810 récupérations de dépouilles mortelles.

La GASS peut être alertée jour et nuit au numéro central: 01/814 14 14.



## Pour intensifier la diffusion des cours de «Santé au foyer»

Deux nouveaux cours de monitrices de l'enseignement de «Santé au foyer» ont eu lieu à Berne, du 23 octobre au 3 novembre et à Lausanne, du 21 novembre au 1er décembre. 14 infirmières diplômées, déléguées par 8 sections de la CRS, ont suivi le premier, consacré aux «Soins au foyer», tandis que 13 autres, annoncées

par 7 sections, ont participé au second, dédié aux «Soins à la mère et à l'enfant.» Les «monitrices des monitrices», ou les instructrices, doivent elles aussi être préparées à leur tâche. Dans ce but, la CRS a mis pour la première fois sur pied un cours de méthodologie d'une durée de 5 jours qui s'est déroulé à Berne, dans les locaux de la Centrale du matériel, du 13 au 17 novembre. Il a été suivi par 11 participantes venues de Suisse alémanique et de Suisse romande.

## Sur le plan matériel également

Si l'extension désirée des cours de «Santé au foyer» nécessite un personnel enseignant plus nombreux, elle ne saurait devenir effective si l'on ne dispose pas d'un matériel didactique suffisant.

Pour l'enseignement des «Soins au foyer» uniquement, la CRS dispose actuellement de 60 assortiments comportant chacun 3 caisses. Ce nombre devra être porté à 300 au cours des prochaines années. Ces assortiments sont entreposés à la Centrale du matériel de la CRS où ils font l'objet de contrôles réguliers.



## Robin des bois

### fait peau neuve

Lu dans «Panorama», magazine de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, l'incroyable mais vérifiable histoire suivante, que nous transcrivons mot à mot:

L'équipage et des collaborateurs de la Croix-Rouge, se trouvant à bord d'une jonque qui avait été affrétée par la Croix-Rouge pour transporter des secours de Chittagong aux îles avoisinantes, ont été faits récemment prisonniers par des pirates ayant attaqué leur bateau. Le chef des pirates avait indiqué clairement qu'ils avaient l'intention de s'emparer de tout ce qui, à bord, était transportable.

Au cours d'une discussion avec les pirates, qui eut lieu en pleine mer, et qui peut bien être considérée comme unique dans son espèce, le chef du groupe Croix-Rouge se mit à expliquer l'idéal de la Croix-Rouge, et plus particulièrement ce que la jonque capturée était en train de faire pour les villageois plongés dans le dénuement le plus complet.

La discussion fut si convaincante que les pirates changèrent d'avis, et abandonnèrent la jonque avec sa cargaison de secours intacte.

Un peu plus tard toutefois les pirates réapparurent et abordèrent de nouveau la jonque de la Croix-Rouge, chargés de corbeilles de vivres. Le chef des pirates expliqua à ses interlocuteurs abasourdis que ces provisions provenant de l'attaque d'une jonque commerciale constituaient leur contribution à la Croix-Rouge!

## A nos lecteurs

L'augmentation constante des coûts d'impression et, depuis le 1er janvier 1973, celle des tarifs postaux, nous constraint à modifier les tarifs de l'abonnement annuel de «La Croix-Rouge suisse» qui, dès le 1.1.1973, s'élèvera pour 8 numéros à Fr. 15.- pour la Suisse et à Fr. 20.- pour l'étranger (prix par numéro Fr. 2.-). Les abonnements déjà réglés pour une partie de l'année en cours ne seront majorés que lors de leur reconduction.

Nous espérons que malgré cette mesure, dont ils comprendront certainement la raison, nos lecteurs nous resteront fidèles, ce dont nous les remercions.